

Génocide au Rwanda : un rapport accable la France de François Mitterrand

BBC Afrique, 26 mars 2021 Génocide rwandais : la France "est demeurée aveugle face à la préparation" du génocide selon un rapport. La France porte des "responsabilités lourdes et accablantes" dans le génocide rwandais de 1994, affirme un rapport d'historiens français, mais ils n'ont trouvé aucune preuve de complicité française.

La commission d'experts a présenté son rapport au président français Emmanuel Macron. Le rapport indique que la France a été "aveugle" aux préparatifs du génocide. Au moins 800 000 personnes sont mortes lorsque les extrémistes de l'ethnie hutue ont massacré les Tutsis minoritaires et les Hutus modérés. L'équipe a étudié les dossiers officiels français. La publication du rapport pourrait contribuer à apaiser les tensions franco-rwandaïses, le Rwanda accusant depuis longtemps la France de complicité. Une élite hutue dirigeait le Rwanda lorsque le génocide a eu lieu, en avril-juin 1994, mais elle a ensuite été vaincue par le Front patriotique rwandais (FPR) dirigé par les Tutsis, sous la direction de Paul Kagame, aujourd'hui président. Le rapport reproche au président français de l'époque, François Mitterrand, l'"échec" de sa politique à l'égard du Rwanda en 1994. Les conclusions sont rendues publiques après des années de secret officiel français sur les liens avec les Hutus qui ont gouverné le Rwanda. Le président Macron a nommé la commission de 15 membres il y a deux ans, leur donnant accès aux archives présidentielles, diplomatiques, militaires et de renseignement. Parmi ces archives figurent celles de Mitterrand, qui entretenait des liens étroits avec l'ancien président rwandais Juvénal Habyarimana, un Hutu. Le génocide a été déclenché par la chute, le 6 avril 1994, d'un transportant Habyarimana et son homologue burundais Cyprien Ntaryamira, un compatriote hutu. Les membres de la commission ne sont pas des spécialistes du Rwanda - c'était un choix délibéré pour garantir leur neutralité, rapporte l'agence de presse AFP. Ils comprennent des experts de l'Holocauste, des massacres d'Arméniens pendant la Première Guerre mondiale et du droit pénal international. Ils sont dirigés par l'historien Vincent Duclert. Le 22 juin 1994, les Nations unies autorisent le déploiement de forces françaises dans le sud-ouest du Rwanda, dans le cadre de l'opération Turquoise. Cette mission a été controversée : la zone humanitaire française a sauvé certaines victimes potentielles de tueurs génocidaires, mais par la suite, des accusations ont été formulées selon lesquelles l'aide française était arrivée trop tard et que certains tueurs avaient réussi à se cacher dans la zone. En 2015, le président de l'époque, François Hollande, a annoncé que les archives du Rwanda seraient déclassées, mais deux ans plus tard, après qu'un chercheur a demandé l'autorisation de les étudier, le Conseil constitutionnel français a décidé qu'elles devaient rester secrètes.